

**Justice**

**Le Synagref appelle à la reprise du travail dès lundi**

**AEE**  
Libreville/Gabon

LE Syndicat national de greffiers (Synagref) a décidé, au cours de l'assemblée générale tenue, hier, au Palais de justice de Libreville, à suspendre son mouvement de grève déclenché le 1er juin dernier. Le bureau du syndicat appelle ainsi les greffiers à la reprise du travail dès lundi prochain.

Le président du Synagref, Georges Boupenga, justifie cette reprise du travail par le fait que les principaux points de revendication



Photo : Abel Eyeghe

**Le bureau du Synagref ayant présidé...**

ont trouvé satisfaction auprès de la tutelle. Mais aussi du fait de la vacation judiciaire. « On a pu obtenir déjà l'éta-

blissement des cartes professionnelles, les arrêtés ont été signés par le ministre d'Etat chargé de la Justice, les attestations 2010 sont



Photo : Abel Eyeghe

**... l'assemblée générale qui a décidé de la suspension du mouvement de grève hier à Libreville.**

déjà parties et le Statut particulier va être transmis au Secrétariat général du gouvernement pour examen lors des prochains Conseils

des ministres. Donc, dans l'ensemble, nous avons obtenu ce que nous demandons.» Et de poursuivre : « Nous sommes presque en

période de vacances judiciaires qui commencent du 1er juillet au début du mois d'octobre. Il est donc inopportun de tenir un mouvement de grève pendant cette période.»

Rappelons que ce mouvement de grève déclenché depuis le 1er juin en cours, avait pour conséquence, sur le terrain, la suspension de l'établissement du casier judiciaire dans toutes les juridictions du pays, celle de la délivrance des jugements correctionnels et civils en matière contentieuse et gracieuse, et le boycott des audiences de la Cour criminelle spéciale (CSS) du 28 juin prochain.

**Médias/ Point-presse de l'Organisation patronale des médias (Opam)**

**“Aucune loi n'interdit de photographier un policier, un gendarme ou un militaire en service”**

**R.H.A**  
Libreville/Gabon

« L'OPAM dénonce fermement les agissements autoritaires et hors-la-loi de nos forces de sécurité vis-à-vis des journalistes dans l'exercice de leur fonction. » C'est l'essentiel du message livré jeudi à Libreville par l'Organisation patronale des médias (Opam) à son siège sis derrière l'ambassade du Nigeria. C'était à la faveur d'un point-presse.

Le président de l'Opam, Guy Pierre Biteghe, a dénoncé l'ensemble des exactions des agents de forces

de l'ordre sur cette corporation, le 4e pouvoir. Cette sortie fait suite à l'interpellation de deux confrères de "la presse libre" qui, d'après le président de l'Opam, font « l'objet de harcèlement sans précédent de la part des forces de l'ordre avec enlèvement à caractère spectaculaire dans la rue. »

Cas par exemple de Orca Boudiandza, rédacteur en chef des titres du groupe de presse "Oloumambe", en l'occurrence La Loupe, L'Aube et Moutouki. Ce dernier avait été « enlevé dans la rue à Libreville et conduit dans les locaux de la direction générale des



Photo : R.H.A

**Le président de l'Opam, Guy Pierre Biteghe (c), dénonçant les agissements des forces de l'ordre vis-à-vis des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions.**

Recherches (DGR) où il subira, durant plus de quatre heures, une torture morale

et des agressions verbales de la part de ses bourreaux.»

Il y a également le cas de Jean-Claude Efa'a, lui aussi « enlevé et gardé à vue au

commissariat de police de Belle-vue II.»

Occasion pour le président de l'Opam de rappeler: « au Gabon, le délit de presse est inscrit sous le régime de la preuve et non celui de l'enquête. Ceci pour garantir la protection des sources.» Il ajoute: « aucune loi n'interdit de photographier un policier, un gendarme ou un militaire en service. Donc, il n'est pas un délit de les filmer dans l'exercice de leurs fonctions.»

Tout cela pour rappeler que « dans le métier qui est le nôtre, les sources sont sacrées et protégées.»

**Déficit d'infrastructures d'accueil/En prélude à la prochaine rentrée des classes**

**Bikélé et Owendo pourraient constituer des solutions mais...**



Photo : Abel Eyeghe

**Le ministre d'Etat à l'Education nationale, Francis Nkea Nzigue, suivant les explications de l'architecte sur le site de Bikélé.**

**AEE**  
Bikélé/Gabon

POUR faire face au déficit d'infrastructures d'accueil des élèves dans l'enseignement général, pour l'année académique 2018-2019, le ministre d'Etat à l'Éducation nationale, Francis Nkea Nzigue, cherche des

solutions. C'est dans cette optique qu'il s'est rendu, mercredi dernier, sur les sites du lycée technique de Bikélé et du complexe scolaire d'Owendo, pour voir si ces établissements peuvent être prêts pour la rentrée prochaine des classes. Du constat fait, le ministre d'Etat en sort presque satisfait pour Bikélé. « L'établissement est presque livré. Il compte 43 salles de classe



Photo : Abel Eyeghe

**La construction du lycée technique de Bikele étant achevée, il pourrait accueillir un CEG à la prochaine rentrée des classes.**

et prêtes à accueillir des milliers d'élèves. Juste quelques travaux de finition, d'électricité et d'adduction d'eau qui restent à faire, avant qu'il ne soit mis en service», a rassuré un cadre de l'Agence nationale des grands travaux et des infrastructures (ANGTI). Pour le ministre d'Etat Nkea, il est donc nécessaire que cet établissement soit rapidement disponible car,

a t-il souligné, « à la prochaine rentrée des classes, nous aurons beaucoup d'élèves en provenance du primaire qui frapperont à la porte de la 6e. Pour faire face au manque d'infrastructures, surtout dans le secteur de l'enseignement général, il est important que nous puissions voir dans quelle mesure nous pouvons créer ici au lycée technique de Bikele, un col-



Photo : Abel Eyeghe

**Le complexe scolaire d'Owendo nécessite d'importants moyens financiers pour être opérationnel à la rentrée 2018-2019.**

ège d'enseignement général dès la prochaine année scolaire 2018-2019.» Si le premier site a donné satisfaction au membre du gouvernement, cela n'a pas été totalement le cas au complexe scolaire d'Owendo. Les travaux engagés, il y a plusieurs années, ne sont pas allés à leur terme, faute de financements, comme l'a expliqué le responsable de la

société Coremat, chargée de l'exécution des travaux. Néanmoins, il rassure que si l'État dégage les moyens nécessaires, il est prêt à accélérer les travaux, de telle sorte que l'œuvre soit livrée à la rentrée prochaine. Le ministre d'Etat Francis Nkea Nzigue, qui s'est dit optimiste quant à la livraison de ces deux structures à la rentrée prochaine, en a pris acte.